

De:
Envoyé: jeudi 25 février 2021 12:36
À: eprejetstep@damgan.fr
Cc:
Objet: remarques et observations STEP Damgan Enquête
Pièces jointes: aBPE Observations remarques rejets station Damgan.pdf

Bonjour,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes observations et remarques, conformément à l'enquête public concernant l'autorisation de renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan .



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la demande de renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan est ouverte au public pour avis et observations. Elle est ouverte au sein de l'Agence de l'eau de la Mayenne de la commune de Damgan à la mairie de Damgan, le mardi 22 février 2021 à 14h00 et jusqu'au mardi 22 mars 2021 à 14h00.

Cordialement.

Observations et propositions

Enquête Publique en vue du renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale au titre de l'article L181-1-1° du code de l'environnement présentée par la commune de Damgan en vue du renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan aura lieu en mairies de Damgan (siège de l'enquête) et d'Ambon pendant une durée de 32 jours consécutifs, du lundi 22 février 2021 à 9h00 au jeudi 25 mars 2021 à 18h00.

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur de la mairie de Damgan

Remarques et propositions concernant l'avis d'enquête publique relative à la demande d'autorisation du renouvellement de rejet de la station d'épuration de Damgan :

Bonjour Monsieur,

Voici quelques remarques concernant les rejets d'eaux usées dans l'étang du loch :

Les observations

Peut-on considérer l'étang du loch comme bassin d'épuration?

- Les rejets de la station d'épuration se font toute l'année aussi bien l'été que l'hiver : des eaux de rejet mousseuses savonneuses et colorées s'échappent en continu durant toutes les saisons surtout durant la période estivale.
- Le niveau d'eau de cet étang est toujours très haut et de ce fait les rejets ne font que traverser cette étendue d'eau pour se rejeter directement dans l'océan, l'étang n'a aucune profondeur et le fond est couvert de vase, dernier nettoyage 2011. Quelle est la nocivité de ces boues ? Le temps de séjour des eaux de rejet pour décantation ne se fait pas, les eaux s'évacuent par trop-plein en direct sur la plage.
- L'absence de rive à parois étanches et imperméables, pas de tonte des abords, pas de curage systématique de l'étang.
- Des odeurs nauséabondes s'échappent de ce rejet surtout pendant la période estivale : importante quantité d'eaux usées probablement insuffisamment traitées, la station d'épuration est-elle encore performante compte-tenu de l'augmentation des résidents à Damgan et Ambon pendant l'été ? Ce phénomène de mauvaises odeurs est accentué lors de conditions météorologiques particulières (pluies abondantes et températures élevées)

Observations et propositions

Enquête Public en vue du renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan

- la marque de navigation de danger isolé indiquant le rejet des eaux usées en mer a disparu, de nombreuses personnes sans le savoir ramassent des coquillages à cet endroit pour les consommer.
- Des rejets intempestifs d'eaux usées dans les fossés d'eaux pluviales qui se déversent directement dans le loc'h et en mer. Vu en présence des élus !
- La disparition des algues au niveau du rejet sur la plage de Landrezac, constat fait par comparaison avec les algues bien présentes sur les rochers à l'entrée de Damgan (face à table d'orientation)
- Une communication inexistante sur d'éventuelles analyses d'eau effectuées à la sortie du rejet de l'étang du loc'h pouvant valider la qualité de l'eau de baignade de la plage Landrezac
- Les buses de rejet dans l'étang sont inesthétiques : non enfouies
- La dératisation et piégeage ne sont pas opérés dans l'étang : de nombreuses familles de ragondins prolifèrent au détriment des autres espèces. Aucun fauchage n'est réalisé en rive de l'étang, l'espace est envahi par les ronces.

➤ Les propositions

- S'assurer de respecter les normes européennes dans le cadre du lagunage en zones sensibles avec des charges d'eaux usées fluctuantes, réfléchir sur les capacités du lagunage actuel à traiter de forte charge. (variations climatiques, saisonnières et nombre d'habitants en constante augmentation sur les 2 communes Damgan et Ambon,) Vérifier la capacité de traitement les 10 prochaines années ?
- Envisager des compléments d'épuration biologique avec des boues activées, lits bactériens et un système d'UV, pour une désinfection bactériologique efficace afin de limiter les odeurs, ceci pour protéger les zones de baignade propre à la station balnéaire de Damgan.
- Prévoir l'augmentation des bassins de lagunage de la station en amont de l'étang du loch. Cette opération permettrait de tamponner les eaux usées de la station d'épuration durant la saison estivale et ainsi éviter les rejets d'eaux surchargés en bactéries et produits lessiviels pendant la saison estivale.
- Envisager une gestion programmée intelligente des rejets d'eaux de la station pendant la saison estivale afin d'éviter les pollutions bactériennes et chimiques par surverse au niveau de la plage de Lanrezac. Ceci offrirait aux estivants une garantie de se baigner dans une eau propre et de consommer des coquillages de bonne qualité sanitaire. (Ex : Eviter de faire du rejet pendant la saison estivale afin de garantir la qualité des eaux sur la plage).
- **Allongement du temps de non rejet des eaux usées dans l'étang du loc'h et en mer de début Juin à fin Septembre (actuellement la période de non rejet se situe entre le 10 juillet et le 20 Août),** seul un écoulement d'eau propre suffirait à maintenir en eau l'étang pour le maintien de la faune et de la flore
- **Faire des relevés journaliers de la qualité des eaux pendant la saison estivale** afin de gérer les rejets pour éviter les pollutions au niveau de la plage et de l'étang du loc'h.
- Nettoyer régulièrement les rives de l'étang des bois morts et ronces.
- Remise en place de la marque de danger isolé au niveau du rejet en mer.
- Traitement systématique des moustiques
-

Observations et propositions

Enquête Public en vue du renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan

- Mise en place d'un dispositif de gestion automatisé de la station de traitement des eaux usées en contrôlant les débits entrants et sortants de la station au moyen de débitmètres , de niveaux d'eau et de vannes motorisées au niveau de l'étang du loch (une vraie gestion intelligente des rejets et des remplissages des bassins suivant les saisons pour éviter les rejets intempestifs dus à la surverse)aux moments des surcharges en eaux usées et non traitées.
- Mise en place d'un programme de dératisation et piégeage des ragondins.
- Camouflage des buses de rejet d'eau dans le loch
- Contrôle régulier des rejets intempestifs d'eaux usées aux niveaux des fossés d'eaux pluviales.
- Nettoyage régulier du dégrilleur au rejet vers la plage.
- Mise en place d'une règle graduée afin de connaître le niveau d'eau et donc la gestion des rejets.
- Evacuation des boues résiduelles venant se déposer dans le loc'h pour maintenir l'écosystème pour éviter l'eutrophisation.

Liens vers l'enquête public et avis :

- Avis délibéré de la MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) de Bretagne sur le projet de renouvellement de l'autorisation de rejet de la station d'épuration de Damgan (56)
https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/53687/380199/file/2020-008024-51725_8024_Avis_STEP_Damgan_56_2020APB28_signe.pdf
- <https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/DAMGAN/Commune-de-Damgan-renouvellement-de-l-autorisation-de-rejet-de-la-station-d-epuration-de-Damgan>
- Adresse de messagerie pour faire parvenir vos remarques : eprejetstep@damgan.fr , pendant toute la durée de l'enquête. Ces courriers et courriels seront annexés au registre d'enquête du siège de l'enquête.